



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS AU PUBLIC

**Société STJL SAS  
CARCES**

### **Installation classée pour la protection de l'environnement**

La **société STJL SAS**, dont le siège social est situé route de Lorgues à Carcès (83570), a déposé une demande d'enregistrement afin d'exploiter un centre de tri et de valorisation de déchets issus du BTP, 1237 route de Lorgues, lieu-dit « Lones des Camparnaud », à Carces (83570).

Cette activité est visée aux rubriques 2515-1-a et 2794-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation publique :

**du lundi 17 août 2020 au vendredi 11 septembre 2020 inclus.**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Carces, aux jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser au préfet du Var, avant la fin de la consultation du public, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et du développement durable - section ICPE - bd du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 Toulon cedex.

Le dossier sera, par ailleurs, consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet de la préfecture du Var :

<http://www.var.gouv.fr>, rubrique : politiques publiques/environnement/plans et projets susceptibles d'impacter l'environnement/plans et projets par communes/Carces.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Var et la décision prise à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires ou un refus.

~